

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 6 août 2021

Appel à projet (AAP) - autonomie: vieillissement et situation de handicap.

L'ambition de ce programme, élaboré dans le cadre du plan investissement avenir (PIA) et du plan France Relance, est de contribuer au renforcement des structures de recherche sur tous les domaines liés à l'autonomie en privilégiant quelques défis principaux. L'appel à projet porte sur les deux défis suivants :

- **Défi 1** : Définir la notion d'autonomie et les modalités de sa compréhension et de sa mesure.
L'aide demandée pour les projets répondant au défi 1 doit être comprise entre 350 à 500 k€ ;
- **Défi 2** : Conception des politiques publiques en matière d'autonomie.
L'aide demandée pour les projets répondant au défi 2 doit être comprise entre 1 à 1,5 M€.

L'aide demandée pour les projets se positionnant sur les défis 1 et 2 doit être comprise entre 1,35 M€ et 2 M€.

L'AAP est ouvert jusqu'au 2 novembre 2021.

Pour plus d'informations : <https://anr.fr/fr/detail/call/autonomie-vieillessement-et-situation-de-handicap-avh-appel-a-projets-2021-2026/>

La durée maximale des projets est de 3 ans pour les projets relevant du défi 1, et de 5 ans pour les projets relevant du défi 2.

**Service de la communication
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex